

Échos de Macolin

Objektyp: **Group**

Zeitschrift: **Jeunesse forte, peuple libre : revue d'éducation physique de l'École fédérale de gymnastique et de sport Macolin**

Band (Jahr): **20 (1963)**

Heft [5]

PDF erstellt am: **22.07.2024**

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern. Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

de l'année 1957 car les résultats de cette année furent également appréciés par le Bureau fédéral de statistique. La note moyenne réalisée alors fut de 6,62, d'où amélioration de près d'un quart de note en 1962. Il convient de tenir compte également de l'augmentation des exigences d'examen intervenue en 1961. Sans cette modification, l'amélioration de la note moyenne aurait été encore plus considérable. On peut donc dire qu'il y a eu une très nette amélioration des performances. Cette constatation est confirmée par le pourcentage des recrues ayant obtenu la note 1 dans toutes les disciplines. En 1957, 24,2% des recrues obtinrent la note maximum alors qu'en 1962, ce pourcentage fut de 34,1%. Cette heureuse évolution doit remplir d'aise tous ceux qui se préoccupent de l'éducation physique de la jeunesse et les encourager à poursuivre leurs efforts en faveur de la jeunesse scolaire et post-scolaire. De très grandes différences sont également constatées dans les divers cantons, sous ce rapport. Lors de l'appréciation des résultats, il convient de tenir compte, entre autres, du fait que les performances dépendent de la qualité des installations, de l'époque de l'examen, des conditions atmosphériques et de bien d'autres facteurs encore. C'est ainsi que la meilleure note moyenne cantonale, 5,59 se trouve en parallèle avec la moins bonne, 7,08 tandis que le pourcentage des mentions honorables (4 x la note 1) passe de 46,0 le meilleur à 24,1 le plus faible.

L'Action « Les 2 sous de la solidarité » au profit des handicapés sportifs va bon train

Aucun sportif et aucune organisation sportive ne devrait ignorer l'appel lancé le 22 février 1962 par le pasteur J. Brunnschweiler de Zoug et soutenu par toutes les organisations de jeunesse zougaises.

Cet appel demandait que chaque membre d'une organisation sportive suisse verse les 2 sous de la Solidarité à la Fédération sportive suisse des invalides. L'Association nationale d'éducation physique ainsi que la radio ont soutenu favorablement cette action.

Jusqu'à fin 1962, cette campagne a rencontré auprès de 69 organisations sportives de petite et moyenne importance un intérêt louable et c'est un montant de Fr. 11 000.— qui a pu être versé aux sportifs handicapés.

Peu avant la fin de l'année une nouvelle réjouissante est parvenue de la Société suisse de gymnastique féminine annonçant le versement de Fr. 19 000.— (les 2 sous par membre sont de loin dépassés !!).

De tous côtés et spécialement auprès des grandes organisations de gymnastique, l'appel du 22 février 1962 a trouvé un écho enthousiaste, ce qui ne tardera pas à améliorer encore le résultat final.

L'élan de solidarité rencontré partout, soutenu par l'adage « Le sportif sain aide son camarade handicapé » permet à la Fédération sportive suisse des invalides — secrétariat Seestrasse 161, Zurich, compte de chèques postaux VIII 56919 — d'organiser au cours de 1963 un programme varié. Il a été prévu de nouveaux cours de ski pour aveugles et amputés à Frutt; des cours de natation et de sport pour handicapés de la marche à Zurzach et Ragaz les Bains; un cours de gymnastique et de natation destiné spécialement aux enfants handicapés à Zurzach, ces cours ayant tous une durée de quinze jours. A côté de ces cours il est prévu l'amélioration technique des monitrices et des moniteurs de sport pour handicapés ainsi qu'un cours de perfectionnement.

La Fédération sportive suisses des invalides et avec elle tous les handicapés sportifs et tous les aides anonymes remercient les organisations des sportifs sains de leur esprit de solidarité et de leur aide et, espèrent dans l'année qui débute pouvoir également compter sur leur sympathie.

Echos de Macolin

Après 17 années . . .

A mes amis lecteurs

J'ai l'honneur et le regret de porter à votre connaissance qu'en date du 1er juin 1963 j'ai quitté mes fonctions de secrétaire romand et collaborateur technique de l'Ecole fédérale de gymnastique et de sport de Macolin pour occuper le poste de directeur de la régie de publicité du « Ski illustré », revue de la Fédération suisse de ski, auprès de la Société du Courrier de Genève. Adresse professionnelle, dès le 1er juin 1963 : Société du Courrier de Genève, rue du Vieux Billard 1, Genève.

Je saisis cette occasion pour remercier très sincèrement tous mes amis lecteurs et en particulier ceux qui m'ont aidé, soutenu et conseillé tout au long des 17 années passées à Macolin au service du sport et de la jeunesse suisse. Le destin m'oblige à interrompre une carrière à laquelle j'ai voué mes meilleures années.

Mes nouvelles fonctions et des supérieurs très compréhensifs me permettront, dans une certaine mesure, de continuer à défendre l'idéal que je me suis fixé et je compte sur l'amitié et la fidélité de chacun de vous pour m'aider à le réaliser.

C'est avec la certitude de vous sentir à mes côtés que je vous prie de croire, chers amis lecteurs et vous plus spécialement mes dévoués collaborateurs, à mes sentiments les meilleurs.

Francis Pellaud

Plan des cours d'école pour les mois de juillet et août 1963

(Voir No 3 pour cours précédents et cours d'associations)

- 1.— 6. 7. Instruction de base I / Exercices dans le terrain : pour ecclésiastiques
- 5.—14. 7. Gebirgsausbildung / Instruction alpine
- 8.—13. 7. Grundschule I
- 15.—20. 7. Schwimmen und Spiele
- 22.—27. 7. Grundschule I / Instruction de base I
- 19.—24. 8. Natation et jeux
- 26.—31. 8. Instruction de base I (également pour normaliens)
- 2.— 7. 8. Grundschule I
- 5.—17. 8. Cours pour candidats du diplôme I de maîtres de gymnastique et de sport

Gagnants des prix de l'Ecole fédérale de gymnastique et de sport

Au cours de l'été de l'année dernière, la Section de recherches de l'EFGS a décidé d'attribuer certains prix. Le but de cette attribution de prix était de récompenser les efforts faits dans notre pays en faveur de l'éducation physique. Les domaines suivants entraient en ligne de compte pour l'attribution des trois prix mis en compétition : biologie, médecine, psychologie, sociologie, pédagogie, histoire, technique sportive, constructions sportives, domaines annexes. Le thème choisi devait être en étroit rapport avec les problèmes de l'éducation physique.

Les prix furent attribués aux personnalités suivantes :

- 1er prix : Dr. méd. K. Bättig, Zurich pour son travail : « Die Wirkung von Training und Amphetamin auf Ausdauer und Geschwindigkeit der Schwimmleistung der Ratte »
- 2me prix : Fr. Rita Rüttimann, Fribourg, pour son travail : « Invalidensport in der Schweiz ».
- 3me prix : Fr. Trudy Schmidt und F. K. Mathys, Basel, pour leur travail : « Historische und psychologische Hintergründe des Kinderspiels ».

Ce premier essai, fort concluant, constitue une excellent départ. Afin d'encourager la production de travaux scientifiques de valeur en Suisse, l'EFGS envisage de renouveler cette expérience et de faire une nouvelle attribution de prix, à une date ultérieure.